

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA



© PHOTO ANNE KMEYKO

MOT DU PRÉSIDENT

Défense d'être malade !

Les coûts de notre régime d'assurance collective explosent. En dix ans, notre facture d'assurance a augmenté de... 230 % ! Pourtant, notre régime est loin d'être luxueux. Il n'inclut ni soins dentaires, ni le remboursement des lunettes ; les frais paramédicaux sont gelés à 200 \$ par spécialité, les prestations d'invalidité prolongée ne sont versées que pour un maximum de cinq ans, etc. En fait, il s'agit d'un régime modeste, qui ne propose aux travailleurs autonomes que nous sommes qu'un filet de sécurité minimum.

Le dossier préparé par Yves Légaré, notre directeur général, donne... la nausée. Des chiffres ? Pour un membre gagnant 30 000 \$, la prime annuelle est de 1 547 \$. Il a une famille ? La facture grimpe à 3 110 \$, plus de 10 % de son revenu ! La moyenne de vos revenus est de 60 000 \$? C'est tout de même 2 211 \$ que vous devrez déboursier pour vous-même ou 3 773 \$ pour le plan familial.

Pour tenter de juguler ces dépenses, nous avons dû progressivement diminuer les services admissibles, réduire de 90 à 75 % le taux de remboursement des médicaments, ramener l'assurance vie à une fois les revenus plutôt qu'à une fois et demie, faire passer de 5 à 3 ans les années de référence dans le calcul de la moyenne des revenus admissibles et hausser deux fois, en 2001 et 2007, nos contributions au régime.

Alors, d'où vient le problème ? De l'inflation ? Pas vraiment. D'une mauvaise gestion ? Au contraire. D'un courtier en assurance vorace ? Non plus. Du fait que nous sommes

tous des malades finis ? Peut-être, mais là n'est pas la question...

En fait, tout découle de l'introduction de la *Loi sur l'assurance médicaments* en 1997. Bien sûr, personne n'est contre la vertu, et offrir aux citoyens québécois un régime universel d'assurance médicaments est en principe une très bonne chose. Mais, en pratique, cette loi a eu des effets pervers qui, aujourd'hui, met l'existence même de notre régime d'assurance collective en péril. En grand péril. En effet, cette loi oblige tout régime privé d'assurance collective qui offre, comme le nôtre, plusieurs garanties (assurance vie, assurance invalidité, frais paramédicaux, etc.) à y inclure impérativement l'assurance médicaments et à y inscrire, s'il y a lieu, conjoint et enfants.

Alors, d'où vient le problème ?

... tout découle de l'introduction de la Loi sur l'assurance médicaments en 1997.

Voilà où le bât blesse. Depuis l'instauration de la loi en 1997, nos primes pour le seul volet accident maladie (qui inclut les médicaments) ont grimpé de plus de 380 %, soit de 38 % en moyenne annuellement ! Alors qu'auparavant, elles n'avaient augmenté qu'à un rythme annuel moyen de... 4,1 % ! En d'autres mots, les médicaments comptent pour une part essentielle dans l'augmentation des primes globales de notre régime, qui sont ainsi passées de 169 000 \$ en 1997 à 565 000 \$ aujourd'hui, et cela, pour une

couverture moins généreuse et moins étendue ! Si la tendance se maintient, et rien n'indique que ce ne sera pas le cas, ces augmentations vont s'avérer tellement lourdes que nous n'aurons plus les moyens de nous payer un régime d'assurance collective.

Dans un tel cas, nous serions automatiquement pris en charge par le régime d'assurance public pour la couverture médicaments. À 538 \$ par année par tête de pipe. Sans supplément pour les enfants. Pour un membre gagnant en moyenne 30 000 \$ avec conjoint et enfants, l'inscription au régime

(suite à la page 3)

[SOMMAIRE]

VIE ASSOCIATIVE

- 3 Assemblée générale annuelle

BILLET

- 4 Salut les verts

ENTRETIEN

- 5 Sylvie Gaudreault, TVA

REPORTAGE

- 10 L'INIS et le métier de scénariste

DES NOUVELLES DE L'INTERNATIONAL

- 14 Écrire en irlandais

MÉMOIRES CONJOINTS

- 18 Pour assurer la diversité des voix

- 19 Group de travail sur le FCT

BRÈVES

- 9 Bourses SACD

- 13 Cours écrire ton court

- 16 À vos claviers !

- 15 Projets acceptés

- 16 Avis de recherche

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec)
H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Marc Grégoire

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE

Sylvie Lussier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen

Louise Pelletier

Mathieu Plante

Marc Roberge

Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE (en congé sabbatique)

Valérie Dandurand

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière

Mélissa Dussault

Ariane Savard

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

[FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES]

Fernand Dansereau,

- Grand Prix spécial des Amériques pour sa contribution exceptionnelle à l'art cinématographique, FFM ;
- Prix La Vague pour le meilleur long métrage canadien (fiction), *La Brunante*, Festival international de cinéma francophone en Acadie (FICFA).

Gilles Latulippe,

- Grand Prix de l'Académie du cinéma et de la télévision.

Anne St-Denis, conceptrice-scénariste,

- Bourse d'excellence Louise-Spickler, Médias interactifs 2007.

Ghyslaine Côté, Martin Girard,

Le secret de ma mère,

- Prix du jury du meilleur long métrage, 12^e Festival de film de Stony Brook, New York;

Chloé Cinq-Mars (scén.), **David Uloth** (réal.),
La Lili à Gilles,

- Meilleur court métrage canadien, FFM;

Steve Galluccio (scén.),

Émile Gaudreault (réal.),

Surviving my mother,

- Prix du film canadien le plus populaire, FFM;

Stéphane Lafleur, *Continental, un film sans fusil,*

- Meilleur premier film canadien, Festival international du film de Toronto;

Martin Talbot, *Neuf,*

- Mention spéciale du jury, Court métrage Comedia/Juste pour rire 2007.

GAGNANTS DES PRIX GÉMEAUX :

Jean-François Asselin, Jacques Drolet,
François en série,

- Meilleure comédie;

Pierre-Yves Bernard, Claude Legault,
Minuit, le soir,

- Meilleur texte : série dramatique et Meilleure série dramatique;

Manon Berthelet, Muguette Berthelet, *Bali,*

- Meilleure émission ou série d'animation;

Stéphane Bourguignon, *Tout sur moi,*

- Meilleur texte : comédie;

Jean-Sébastien Busque, Barclay Fortin,
Les pieds dans la marge,

- Meilleure émission ou série jeunesse : variétés/information;

Hélène Choquette,

Les réfugiés de la planète bleue,

- Meilleure recherche : documentaire, affaires publiques, biographie;

Marie-Julie Dallaire,

Marie-Antoinette sur fond vert,

- Meilleur documentaire : culture;

Bernard Dansereau, Annie Piérard,

Annie et ses hommes,

- Meilleur texte : téléroman et Meilleur téléroman;

Martin Doyon, Jean-François Léger, Jean

Y. Pelletier, Sylvain Ratté, *Une grenade*

avec ça ?,

- Meilleure émission ou série jeunesse : fiction;

André Ducharme, Bruno Landry,

Guy A. Lepage, Yves Pelletier, *Le Bye Bye*

de RBO,

- Meilleur texte : humour, Meilleur spécial humoristique;

André Ducharme, Guy A. Lepage,

Tout le monde en parle,

- Prix du public ; Meilleure série de variétés ou talk show;

Luc Déry, Yves Lapierre, *Kif Kif,*

- Meilleur texte : jeunesse;

Jon Kalina (narration), *Sur la ligne de tir :*

Le combat de Louise Arbour pour les

droits humains,

- Meilleur documentaire : société;

Stéphane Laporte, *Infoman,*

- Meilleur série humoristique;

Agnès Leprince, Jean-Marc Desjardins,

Zone libre Enquêtes,

- Meilleure émission ou série d'affaires publiques;

Anouk Mahiout, Louis-Martin Pepperall,
R-Force,

- Meilleure recherche : jeunesse;

Evelyne Morin-Uhl, *Mange ta ville,*

- Meilleure magazine culturel;

Dominique Parent, *Le lien de sang,*

- Meilleur documentaire : nature et sciences;

Christian Tétreault, *Tous pour un,*

- Meilleur jeu.

Martin Forget, *Pure laine,*

- Prix du Multiculturalisme.

Sylvestre Rios Falcon, Marc St-Onge,

Le rebut global,

- Prix Jean-Besré.

Les Immortels de la télévision 2007

Annie et ses hommes (2004, 2005, 2006),

Bernard Dansereau, Annie Piérard.

Rumeurs (2003,2005,2006),

Isabelle Langlois.

Défense d'être malade!

(suite de la Une)

public aurait, avant le 1^{er} juillet 2007, coûté 1 076 \$ contre 2 038 \$ à la SARTEC¹. Une économie de près de 1 000 \$ annuellement. Le pactole!

Sauf que ça pose un problème de taille. Passe encore que nous n'ayons ni assurance vie, ni remboursement de frais paramédicaux, mais aucune assurance invalidité de courte ou de longue durée? Alors que nous sommes des travailleurs autonomes? Que nous n'avons ni sécurité d'emploi ni filet de sécurité sociale? Ce serait là toucher au cœur même de notre régime d'assurance collective, à sa raison d'être. Nous ne pouvons pas faire cela, c'est impensable.

**Si la tendance se maintient,
ces augmentations vont s'avérer
tellement lourdes que nous n'aurons
plus les moyens de nous payer un
régime d'assurance collective.**

Mais nous ne pouvons pas non plus continuer à supporter encore bien longtemps des augmentations de nos primes d'assurance médicaments de 38 % par année sans mettre en péril la santé financière de plusieurs d'entre nous.

Pour prévenir cette impasse appréhendée, d'importantes mesures doivent être adoptées. À notre avis, l'obligation légale qu'ont les régimes privés d'assurance collective d'inclure l'assurance médicaments dans leur plan de protection devrait être abolie ou du moins limitée à des groupes beaucoup plus grands que le nôtre. Ou alors, il faudrait mutualiser le risque, de façon à ce que les petits groupes comme le nôtre puissent se joindre à des groupes plus imposants.

À l'heure où un comité permanent sur le statut de l'artiste travaille pour que les artistes aient accès à un filet de sécurité sociale comme les autres citoyens, se retrouver dans l'obligation de devoir peut-être mettre fin à notre régime d'assurance à cause des effets d'une législation sur les médicaments nous semble inconcevable. L'effet pervers de cette loi doit être corrigé.

En attendant, défense d'être malade... sauf dans les méandres des univers que nous inventons. ¶

MARC GRÉGOIRE

¹ Le régime SARTEC couvre cependant certains frais paramédicaux qui ne suffisent cependant pas à expliquer la différence.

VOUS ÊTES ATTENDU...

Dimanche, 25 novembre 2007, à 14 H
À L'HÔTEL HYATT REGENCY,
COMPLEXE DESJARDINS

À l'occasion de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la SARTEC

Inscription à 9 h. La journée débutera par un atelier et sera suivie d'un déjeuner vers 12 h 30. Le programme de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront dans les prochains jours.

VENEZ EN NOMBRE...

Partenariat avec la Caisse de la Culture

La SARTEC a récemment conclu une entente de partenariat avec la Caisse de la Culture afin d'améliorer les services offerts à ses membres et garantir une gestion de la Caisse de sécurité mieux adaptée à vos besoins. Une équipe spécialisée et dédiée spécifiquement à la planification financière et à la distribution de votre REER collectif a été embauchée pour accueillir nos membres.

Par cette entente, les auteurs peuvent bénéficier également de l'ensemble des services financiers adaptés à la condition du travailleur autonome grâce à l'expertise acquise dans le milieu culturel par la Caisse de la Culture.

Au cours des prochaines semaines, si cela n'est déjà fait, vous recevrez un appel d'un conseiller de l'équipe de la Gestion des Avoirs de la Caisse de la Culture pour établir votre portefeuille de placements.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec M. Martin L. Marcotte, conseiller en épargne spécialisée à la Caisse de la Culture au 514 285-2126 poste 236 ou encore au 514 285-8873.

**caisse de
la culture**



© PHOTO ANNE KMETKO

Salut les verts

PAR MATHIEU PLANTE

Oui, les verts, nouveaux auteurs jeunes ou moins jeunes qui en êtes à vos premiers ébats dans l'écriture, c'est à vous que je veux parler ! Comme je sais que vous n'écrivez pas par passion, mais uniquement dans le but de devenir riche le plus vite possible, je vous propose d'examiner quelques chiffres qui nous diront comment se porte la relève et quelles sont les conditions économiques dans lesquelles elle vit. Comme ça ne fait que sept ans que j'écris, que je considère que j'ai encore tout à apprendre, et surtout parce que, comme vous je l'imagine, j'aime manger des langoustines au moins une fois par année, je suis aussi curieux que vous d'en savoir plus.

Il faut se rendre à l'évidence, oublier les rêves de croisières, de luxueuses demeures, de plages privées au sable blond et de bolides scintillants et nous contenter de l'immense joie que nous procure l'écriture, le plus beau métier du monde.

En commençant à écrire ces lignes, je me doutais bien que le métier d'auteur n'était pas un repère de millionnaires, mais la réalité qui m'est apparue dans mes courtes recherches semble encore plus noire que je ne l'imaginai. Sauf si on est un génie ou si on a beaucoup de chance, il semble qu'il soit malheureusement difficile de gagner le pactole dans le merveilleux monde de l'écriture. Examinons donc, avec chiffres à l'appui, ce qui en est vraiment.

Au moment de compiler ces données, la SARTEC dénombrait 1 179 membres dont 167 étaient âgés de 34 ans et moins. De ces 167 jeunes auteurs, un maigre 17 gagnaient entre 5 000 \$ et 9 999 \$, 23 naviguaient péniblement entre 10 000 \$ et 19 999 \$ et seulement 14 de ces « verts » avaient la chance de gagner 20 000 \$ et plus. Vous pensez que j'en

ai oublié ? Tout à fait ! J'ai oublié les 113 chanceux qui font moins de 5 000 dollars par année. Imaginez ! Moins de 5 000 dollars par année. Pas de quoi lâcher sa « job de jour » ou rêver à notre première BMW.

Le gouvernement du Québec a lui-même défini le niveau du seuil de pauvreté chez les citoyens québécois : 10 800 \$ pour une personne seule, 15 500 \$ pour un couple sans enfant ou une personne chef de famille monoparentale avec un enfant, et 18 200 \$ pour une personne chef de famille monoparentale avec deux enfants ou un couple avec un enfant. Considérant ces données, 22 % des jeunes auteurs peuvent se soutenir eux-mêmes et vivre au-dessus du seuil de la pauvreté, et autour de 15 % seulement peuvent faire vivre une famille. Pas très réjouissant !

Vous me direz que pour beaucoup d'auteurs, l'écriture n'est qu'une flèche à leur arc et qu'ils ont d'autres moyens de gagner leur vie. Mais qu'en est-il de ceux d'entre nous qui ne veulent pas ou ne savent pas faire autre chose ? Ceux qui ne peuvent se passer de crayon ou de portable ne serait-ce que pour une journée ? Il faut se rendre à l'évidence, oublier les rêves de croisières, de luxueuses demeures, de plages privées au sable blond et de bolides scintillants et nous contenter de l'immense joie que nous procure l'écriture, le plus beau métier du monde.

Dans les prochains numéros de *l'Info-SARTEC*, je poursuivrai ma chronique sur les jeunes auteurs, notamment sur la question de l'enseignement de l'écriture. L'art d'écrire peut-il s'apprendre dans une salle de classe, ou s'agit-il d'un talent inné qui ne peut au mieux qu'être peaufiné ? Je chercherai ensuite à savoir pourquoi de trop nombreux auteurs se méfient encore de la SARTEC, la voyant comme un obstacle à leur liberté de création alors qu'elle est en réalité une alliée irremplaçable. Nous examinerons finalement, avec entrevues à l'appui, les différences entre l'écriture en solo et l'écriture en groupe.

Et jusqu'à ce que nous soyons tous riches comme crésus, je vous souhaite bon courage et bonne inspiration. ¶

PAR JOANNE ARSENEAU



© PHOTO ANNE KMETYKO

Rencontre avec Sylvie Gaudreault



Pour ceux et celles qui vivent en vase clos et n'ont pas levé les yeux de leur clavier depuis quelques années ou alors ne savent pas encore qu'il y a des gens en poste chez nos grands diffuseurs pour choisir parmi les projets que nous développons lesquels iront ou non en ondes dans les années à venir, Sylvie Gaudreault est la dame de la situation. Elle est directrice des dramatiques et des documentaires à TVA.

Dotée d'un ton calme et posé, qui a dû l'aider à apaiser les angoisses de nombreux producteurs, réalisateurs et auteurs de dixièmes versions dialoguées en quête du fameux « go » en production, Sylvie Gaudreault a encore des traits juvéniles malgré le sérieux du travail qu'elle occupe. Elle ne fait pas ses quarante ans et quelques poussières, mais elle travaille dans le milieu depuis une vingtaine d'années...

Après l'obtention d'un baccalauréat en communication et cinéma à l'Université Concordia, elle a collaboré à la conception et à la direction artistique d'événements télévisuels, elle a été chef chercheuse et a participé à plusieurs émissions culturelles et littéraires. Elle a agi à titre d'affectataire pour l'Information, section culturelle, à la SRC et a également été journaliste et intervieweuse. En juillet 2003, elle s'est jointe à l'équipe de la programmation de TVA pour y occuper les fonctions de directrice adjointe, puis directrice de la production interne et des magazines. Elle occupe son poste actuel depuis 2005.

Au début septembre, nous l'avons rencontrée à TVA dans une salle de conférence. Probablement la salle de conférence où se prennent annuellement des décisions importantes quant aux contenus des émissions dramatiques et des documentaires qui façonneront la télévision québécoise dans les années à venir.

Joanne Arseneau : Le but de l'exercice aujourd'hui c'est de connaître vos visions sur l'avenir des dramatiques ici à TVA et aussi de mieux comprendre vos attentes par rapport aux auteurs qui travaillent dans leur bulle souvent sans trop savoir où en sont les décideurs. Il y a des jours de déprime où on se demande si les dramatiques ne sont pas carrément appelées à disparaître.

Sylvie Gaudreault : Jamais. Je pense que les gens veulent qu'on leur raconte des histoires.

J. A. : N'empêche que dans la logique comptable qui semble mener le bal actuellement, les émissions de télé-réalité et les jeux-questionnaires ont davantage la cote et vous avez cessé la production de séries lourdes soi-disant parce qu'elles n'étaient pas rentables ?

S. G. : En fait, il y a deux séries qu'on n'a pu reconduire : *Un homme mort* et *Vice caché*. Habituellement, on termine tous les cycles même si parfois c'est héroïque. Avec *Vice caché* on a fait deux saisons sur trois. *Un homme mort* n'a fait qu'une saison. On n'avait pas assez de cotes d'écoute et de revenus publicitaires pour nous permettre de renouveler. Tout est lié. Nous terminons les cycles des séries *Nos étés* et *Le Négociateur* cette année.

J. A. : Allez-vous poursuivre *Lance et Compte* ?

S. G. : *Lance et compte* est une série très populaire. Elle génère énormément d'auditoire. C'est une niche qui est là depuis 20 ans. C'est un peu comme *Les Boys* à Radio-Canada. Les gens aiment déjà *Les Boys*. C'est une série lourde à 450 000 \$, mais qui part avec une niche déjà établie.

Rencontre avec Sylvie Gaudreault

Compte tenu du contexte économique actuel, c'est beaucoup moins risqué de diffuser un *Lance et compte* que de proposer une nouvelle série lourde.

J. A. : Mais, ça laisse moins de place à la nouveauté...

S. G. : Il y a effectivement moins de place pour les nouveautés à TVA parce que nos séries à l'antenne fonctionnent bien.

J. A. : C'est vrai.

S. G. : En même temps, nous avons deux nouveautés cette année. *Destinées* (un téléroman) et *Les sœurs Elliot* (une mi-lourde). Au niveau de la programmation, tout le monde est content parce que ça amène de nouvelles histoires et de nouveaux comédiens que l'on n'a pas vus depuis un bout de temps, et ça redonne un élan partout dans la grille.

J. A. : Est-ce que vous avez l'intention de faire une série lourde par année, une série lourde par deux ans ?

S. G. : Cette année, nous avons *Le Négociateur* et *Nos étés* qui vont reprendre l'antenne. L'an prochain, une nouvelle série de *Lance et Compte* va entrer en production cet hiver. Par la suite, je n'ai pas de séries lourdes en développement.

J. A. : Aucune ?

S. G. : Non, et je dirais que c'est par respect pour les auteurs. On vit vraiment un moment difficile économiquement. C'est partout, mais encore plus pour une télé privée. Alors, on essaie de supporter nos belles séries à l'antenne et de là, voir comment on travaille pour ultimement revenir avec de la série lourde. Je l'espère bientôt, mais ce n'est pas du court terme.

J. A. : Donc, c'est vrai, les séries lourdes ne sont plus du tout dans votre mire ?

S. G. : C'est toujours dans notre mire, mais pas pour l'instant. France Lauzière et moi ne baissons pas les bras. C'est important qu'il y en ait. Dans la série lourde, il y a une magie à l'écran proche du cinéma et il y a une façon de raconter des histoires qui est unique.

J. A. : Qu'est-ce que ça va prendre pour que les séries lourdes reviennent d'après vous ?

S. G. : On n'a pas trouvé de réponses encore. On ne sait pas comment on passera à travers cette période plus difficile. On est tous à la même place. On essaie d'innover pour ramener les annonceurs.

J. A. : Croyez-vous qu'ils ont déserté pour de bon ?

S. G. : Ils sont moins là. Ils vont vers d'autres médiums qui leur semblent plus séduisants, comme l'Internet, mais je pense qu'ils vont revenir, car l'impact de la télé est très important. C'est une période de flottement, et mon mandat est de préserver la fiction et de proposer des projets qui sont le plus rassembleurs possibles pour garder notre public à l'antenne.

J. A. : Et comment définissez-vous un projet « rassembleur » ?

S. G. : C'est beaucoup de choses en même temps. La recette est dans tout : il faut une grande dose d'émotion, de l'humanité, des personnages attachants. Quand on analyse une dramatique, il y a un canevas, une structure d'écriture qui doit être là. Mais, au-delà de ça il y a surtout la proposition d'un artiste, l'auteur.

J. A. : Mais, chaque chaîne a sa personnalité ? J'imagine que les séries à la « HBO » ne seraient pas ce qu'on pourrait qualifier de « rassembleur » ici au Québec ? En admettant qu'on ait les budgets pour les produire, évidemment...

S. G. : Certaines émissions de HBO passeraient très bien ici et d'autres non. Les auteurs s'en inspirent beaucoup. Je suis une maniaque de leurs séries. J'en écoute beaucoup – j'en mange ! Mais, parfois c'est trop spécialisé comme contenu et il est clair que ça ne serait pas pour nous.

J. A. : Est-ce que ça veut dire que TVA a un genre de spectateurs et de spectatrices cibles ?

S. G. : C'est difficile à définir. Je te dirais que c'est très large, avec une pointe chez les « 25-54 ans ». Si on parle de public cible dans ce jargon-là. La série *Nos étés* est allée chercher un public très large qui aime se faire raconter une saga où les passions du cœur sont à l'avant-plan. *Taxi-022* apporte autre chose avec son humour corrosif.

J. A. : En ce moment vous développez quels types de formats ?

S. G. : En ce moment, pour être lu et éventuellement choisi, la mi-lourde est intéressante. Mais, on veut avoir de tout dans notre grille. *Le Négociateur* est une série assez « hard », mais avec beaucoup d'humanité. Je vous dirais que j'ai autant besoin d'*Annie et ses hommes*, un téléroman plus, que j'avais besoin des *Poupées russes*, un téléroman classique, avec ses 1,3 million de téléspectateurs l'an passé que de *Taxi-022*.

J. A. : Et, *Le cœur a ses raisons* va chercher quel genre de spectateurs ? C'est tellement pété.

S. G. : Beaucoup de jeunes. L'humour de *Caméra café* est plus abrasif, alors qu'*Histoires de filles* va chercher un autre public. *KM/H*, une de nos meilleures comédies de situation, a fonctionné pendant neuf ans. On commence un nouveau cycle avec *Destinées*, j'espère que ça durera longtemps. Créer une niche en dramatique, c'est difficile, alors quand tu en crées une nouvelle, tu la protèges. Ici, les téléromans ont habituellement une longue vie.

Le retour et *Les poupées russes* ont duré cinq ans et demi. *Annie et ses hommes* est dans sa sixième saison, peut-être y en aura-t-il une septième. Ça évolue. Un moment donné les auteurs voudront faire autre chose.

J. A. : Est-ce que les types de projets que vous recevez présentement en développement correspondent à vos attentes ?

S. G. : J'aime avoir toutes sortes d'univers intéressants dans la grille. Je développe du téléroman, de la mi-lourde en 60 minutes comme *Les sœurs Elliot* et des comédies de situation. Mais l'humour ce n'est pas si évident que ça à développer. C'est une question de rythme, de niveau d'humour, de ton, et il faut créer des personnages très forts avec lesquels nous allons vivre longtemps... J'ai aussi un peu de mi-lourde en demi-heure.

J. A. : En avez-vous déjà fait ?

S. G. : Oui. *Le petit monde de Laura Cadieux...*

J. A. : Quel est le ratio de vos projets en développement qui se rendent en production ? Du trois pour un ? Du dix pour un ?

S. G. : On fait du trois pour un à peu près, selon ce que je renouvelle.

J. A. : Un ratio un-trois, c'est bon.

S. G. : Oui. C'est une moyenne par contre. Ça peut être un sur quatre selon le besoin à la grille et les projets qui nous sont proposés. J'aimerais ça en développer bien plus, mais je n'ai pas des budgets énormes. Alors, je me concentre sur les projets dont j'ai besoin à la grille. En ce moment, j'ai des séries qui se terminent comme *Le Négociateur* et *Nos Étés IV*. Il y aura donc de nouveaux projets en production dans les prochaines années.

J. A. : Et combien d'épisodes exigez-vous en développement avant de prendre vos décisions ?

S. G. : Ça dépend. Si, dans une première phase on se rend compte que le projet n'est pas pour nous, nous arrêtons le développement après trois épisodes. Je l'ai vécu beaucoup ces derniers temps dans les demi-heures... plus humoristiques, les propositions étaient intéressantes, mais, au bout du

FICTIONS DIFFUSÉES AU COURS DE LA SAISON 2007-2008 À TVA

- *Annie et ses hommes VI*, Bernard Dansereau, Annie Piérard
- *Caméra Café VI*, François Avard, Daniel Gagnon, Simon Leblond, Stéphane E. Roy
- *Le cœur a ses raisons III*, Marc Brunet
- *Destinées*, Michelle Allen
- *Fortier IV* (en reprise), Fabienne Larouche
- *Histoires de filles IX et X*, Pascal Blanchet, René Brisebois, François Camirand, Jean Pelletier
- *Hommes en quarantaine II* (en reprise), Claude Landry, Emmanuel Aquin
- *KM/H VIII* (en reprise), André Dubois, Martin Forget, Jean-François Pedneault
- *Le négociateur III*, Danielle Dansereau
- *Nos étés IV*, Anne Boyer, Michel d'Astous
- *La promesse III*, Danielle Trottier (auteure), Marie-Claude Trépanier et Louise Turcot (dialoguistes)
- *Le sketch show III* (en reprise), collectif
- *Les sœurs Elliot*, Estelle Bouchard
- *Taxi 0-22*, François Camirand (auteur et script-éditeur), collectif

DOCUMENTAIRES DIFFUSÉS AU COURS DE LA SAISON 2007-2008 À TVA

- *Ça pourrait nous arriver*, Dominique Savoie
- *Jean-Pierre Ferland : les adieux du petit roi*, Sophie Durocher
- *Le Québec à la une*, Yves Thériault
- *Vivre sans enfant*, Denise Bombardier
- *La Vraie nature de II*, Marc Poulin

compte, ce type d'humour n'était pas pour nous. C'est dans les premiers textes qu'on découvre la série, et le ton aussi.

Dans une première phase, on développe souvent une bible et trois textes autant en heures qu'en demi-heures. En développement, tu travailles sans savoir si le projet verra le jour, c'est difficile pour les auteurs. On essaie d'être le plus honnête et de bien saisir le projet le plus vite possible. En deuxième phase, ça nous permet d'évaluer le souffle de l'auteur, la richesse de la courbe dramatique.

J. A. : Quand vous rencontrez les producteurs, rencontrez-vous aussi les auteurs ?

S. G. : Ça dépend. En général, oui. Certains producteurs sont très forts en contenu et ils font le lien. Mais, quand on part un projet en développement, j'aime bien rencontrer les auteurs pour échanger sur leur vision.



Rencontre avec Sylvie Gaudreault

Dans une première phase, nous avons une bible, trois textes et deux versions. Alors, à la première version nous faisons des commentaires puis, la version deux revient. Et là, avec une version 2, nous livrons nos impressions.

J. A. : Mais n'avez-vous pas l'impression quand même que le manque de financement en dramatique va finir par éroder la créativité des scénaristes et des artisans de l'image en général... Le contenu est important, mais la forme l'est aussi...

S. G. : Ça compromet beaucoup la série lourde, mais pas la dramatique. On va toujours en faire. En ce moment, il serait ingrat de développer de la lourde pour les auteurs et les producteurs sans savoir dans combien de temps la série sera produite. Ça ne veut pas dire qu'on lâche prise là-dessus. C'est une période. Je veux développer du téléroman, mais je sens bien que les auteurs sont plus attirés par les séries...

J. A. : Avez-vous l'intention d'aller chercher plus d'argent du côté des publicitaires en augmentant le minutage des pauses commerciales... comme le permet maintenant le CRTC...

S. G. : Pour nous, ce n'est pas une bonne nouvelle de permettre aux réseaux de mettre plus de publicité à l'heure. On ne l'augmentera pas. On essaie plutôt de voir comment nous allons innover au niveau de la publicité en étant le moins dérangeants possible pour l'écoute.

J. A. : Vous aurez combien d'émissions en ondes cette année ?

**Je veux développer du téléroman,
mais je sens bien que les auteurs
sont plus attirés par les séries...**

S. G. : Quatorze... (voir l'encadré)

J. A. : Je sais que votre mandat se consacre aussi au documentaire... En faites-vous beaucoup ?

S. G. : On fait très peu de documentaires à TVA. Ce n'est pas un dossier aussi important que les dramatiques, mais c'est quand même sous ma gouverne. Au cours des deux dernières années, nous avons présenté des documentaires qui ont été très bien reçus par le public : *Délateurs*, de Johanne Prigent, la série *Destinations Nor'ouest*, le documentaire d'Yves Thériault avec Nathalie Simard (*Libérée*), par exemple. Cette année, nous présenterons deux fois une heure d'une nouvelle série produite par les Productions J intitulée *Ça pourrait nous arriver*. Il sera alors question de la fécondation *in vitro* et de l'adoption.

Dans les prochains deux heures, nous aborderons le thème du don d'organes et aussi celui de gens qui changent de vie. Dominique Savoie est à la recherche et à la conception. On a également un documentaire d'auteur intitulé *Vivre sans enfant*, de Denise Bombardier.

J. A. : Et, ils passeront dans quel créneau ?

S. G. : On les diffusera soit en début de saison avant qu'une série commence, soit en fin de saison lorsqu'une série se termine.

J. A. : Et pour gérer tout ça, êtes-vous une grosse équipe ?

S. G. : Nous sommes une très petite équipe. Il y a Richard Haddad, comme directeur adjoint des dramatiques et des documentaires, Dominique Burns, notre adjointe, et moi. Nous travaillons de très près également avec France Lauzière. Mon mandat est de veiller à la production des émissions, aux textes, au casting, à la réalisation, voir au suivi de production, au budget, à la grille, parler du projet à l'interne pour que tout le monde le vende bien. C'est autant l'autopromotion, la créativité médias au niveau de la commande et du positionnement de la grille. Parallèlement à ça, le développement prend énormément de temps. C'est surtout là que ça se passe. C'est le cœur du travail. Les textes sont la base de tout.

J. A. : Ce que j'entends c'est que vous êtes assez franche avec les scénaristes que vous côtoyez en phase de développement, que vous avez des commentaires clairs et précis...

S. G. : J'aime ça beaucoup et je m'efforce de le faire avec respect. Tout est dans la façon d'amener les choses. C'est un *work in progress* avant que la série arrive à la production. Nous profitons de ces étapes-là pour travailler sans la pression et bonifier le plus possible le projet. J'espère que nos commentaires sont constructifs. J'ai un grand respect pour ce métier-là, ce n'est pas donné à tous d'écrire. Le milieu de la télé est de plus en plus dur. Il faut être solide pour passer à travers. Les auteurs mettent leurs tripes... tout ce qu'ils ont dans leur proposition. Donc, je me dois de trouver les bons mots pour exprimer les choses. Entre l'auteur et la télé, il y a moi. Je suis la première téléspectatrice.

J. A. : C'est difficile pour vous de laisser tomber des projets ?

S. G. : Oui, c'est difficile parce que c'est rare qu'un projet est totalement inintéressant. Il y a toujours quelque chose de bon...

J. A. : Depuis que vous êtes ici, est-ce que vous avez l'impression que vous avez changé d'idée sur ce que vous voulez

**Peut-être, leur dire qu'on est constamment
à la recherche de bonnes histoires.
Les spectateurs aiment les histoires
auxquelles on s'accroche. [...]
Ça nous prend de belles aventures...
Il ne faudrait pas que le contexte actuel,
qui est difficile, soit un frein à l'imagination.**

amener à l'écran ? Avez-vous l'impression que vous connaissez mieux votre spectateur ?

S. G. : J'ai l'œil plus aiguisé pour voir si le projet est intéressant, le fait de travailler en équipe aide aussi. On échange, on se pose des questions. C'est beaucoup de l'instinct. J'ai toujours été proche du contenu. Donc, me retrouver en dramatique c'est un genre de naturel. J'aime vraiment ça et c'est l'endroit où je me sens le mieux... C'est important quand tu peux améliorer et aider. C'est important d'avoir des commentaires... L'auteur a le choix, par la suite, de suivre sa ligne...

J. A. : En terminant, y a-t-il quelque chose d'autre que vous aimeriez que je transmette aux auteurs qui aimeraient penser à des projets pour TVA ?

S. G. : (elle réfléchit) Peut-être, leur dire qu'on est constamment à la recherche de bonnes histoires. Les spectateurs aiment les histoires auxquelles on s'accroche. Les histoires à suivre qui nous amènent là où on ne pensait pas aller. Je remarque de plus en plus que les projets déposés donnent davantage dans la chronique, il s'agit moins de grandes intrigues et de grandes aventures... Ça nous prend de belles aventures... Il ne faudrait pas que le contexte actuel, qui est difficile, soit un frein à l'imagination.

(à mon tour de réfléchir)

Sur le coup, j'ai acquiescé, je me suis dit : pourquoi pas ? Pourquoi pas les grandes intrigues et les grandes aventures...

Oui ! Mais...

En y repensant bien, nous serons peut-être tous forcés de la décevoir. En étant bien réaliste, on consacre de moins en moins de budgets aux dramatiques – faut couper, couper, couper... – il faudra probablement être rationnel et nous assurer de restreindre le nombre de location, le nombre de personnages et le nombre d'extérieurs ce qui, en définitive, nous obligera à déposer des projets qui donnent beaucoup dans « l'introspection » et la « chronique ». Ou est-ce de la mauvaise foi de ma part ? r r

SCÉNARIO AU LONG COURT PRÉSENTE

11^e Festival international des Scénaristes
5^e Rencontre européenne de l'écriture pour l'image
à Bourges du 26 mars au 30 mars 2008

APPEL DE CANDIDATURES

Réservé aux auteurs sans producteur

Ohé ! Ohé ! Auteurs et Scénaristes européens et francophones. Vous cherchez un petit coin de lumière. Le regard d'un producteur, d'un scénariste ou d'un auteur/réalisateur confirmé sur votre projet de scénario. Votre plume frémit ! Vous cherchez à vous confronter à votre imaginaire !

■ Le Forum des auteurs de fiction

Vous devez avoir écrit au moins un scénario en langue française de long métrage cinéma sous forme de continuité dialoguée.

■ Le Forum des auteurs de documentaire

Vous devez avoir écrit au moins un projet documentaire de création en langue française.

■ Le Marathon d'écriture du court métrage

Vous donne 48 heures pour écrire un scénario d'une dizaine de pages avec l'aide de professionnels.

■ Masterclass des bibles de télévision

Surveillez le site Internet. L'appel sera mis en ligne prochainement.

www.scenarioaulongcourt.com

Date limite de dépôt des dossiers

Le Forum des auteurs de fiction – le 2 novembre 2007

Le Marathon d'écriture du court métrage – le 16 novembre 2007

Le Forum des auteurs de documentaire – le 16 décembre 2007

Masterclass des bibles de télévision – date à confirmer

Scénario au long court :

tél. : 01 44 84 38 11 / @ : info@scenarioaulongcourt.com

Société des auteurs et compositeurs dramatiques

RAPPEL LES BOURSES SACD

Depuis le début de l'année, une aide a été accordée à deux projets et des fonds sont encore disponibles pour permettre l'octroi d'au moins trois Bourses d'ici la fin décembre prochain.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter le site www.sacd.ca/fr/bourses.html ou à contacter Élisabeth Schlitter au 514 738-8877.



© PHOTO ANNE KMETKO

L'INIS ET LE MÉTIER DE SCÉNARISTE

PAR MARIO BOLDOC

L'expertise est transmise par des professionnels de l'industrie, l'apprentissage de la scénarisation se fait de manière concrète.

Janvier 1996 : l'Institut national de l'image et du son (INIS) accueillait ses premiers étudiants. Au cours des années suivantes, des centaines de diplômés ont trouvé de l'emploi dans l'industrie du cinéma et de la télévision, et plus récemment dans le domaine des médias interactifs. Taux de placement : autour de 80 %. Un bilan remarquable.

La formation à l'INIS se déroule selon trois axes d'apprentissage : scénario, réalisation, production. Les étudiants de ces disciplines différentes se côtoient et travaillent ensemble – comme dans l'industrie, en fait. Comme dans la « vraie vie ».

Mais de quelle façon enseigne-t-on la scénarisation aujourd'hui à l'INIS ? Peut-on établir des liens entre les différents programmes offerts ? Et en quoi l'INIS peut-il intéresser les auteurs établis, ceux qui sont déjà actifs dans le milieu ?

Pour traiter de ces questions, le directeur des communications Jean Hamel a réuni quelques professionnels. Michel Langlois du programme Documentaire – qui a assuré la direction pédagogique et artistique de l'INIS de 1996 à 2002 –, Benoît Guichard du programme Cinéma, et Éric Chartrand du programme Médias interactifs se sont joints à Janette Bertrand du programme Télévision (que j'ai interviewée par téléphone).

Enseigner l'écriture du scénario, oui. Mais l'INIS n'est pas le seul organisme qui s'intéresse à cette discipline. Depuis plusieurs années, universités et autres lieux d'apprentissage se penchent sur le scénario, les bouquins « how to » se multiplient, les techniques d'écriture sont décortiquées un peu partout. De quelle façon l'INIS se distingue-t-il de toutes ces initiatives ?

LA « MÉTHODE » INIS

« Il y a des règles en scénario, précise Janette Bertrand. De la même façon qu'un musicien doit connaître toutes les facettes de son art et se perfectionner sans cesse, le scénariste doit tout savoir de son métier. »

Son enseignement est basé sur la pratique. « Ils écrivent dès la première journée de cours ! » précise-t-elle. Comment créer une bible, préparer un synopsis, par exemple, font partie des sujets abordés. On tient compte également des réalités « budgétaires » de l'industrie. Pas question d'écrire sans se soucier de l'impact financier de son histoire !

De son côté, Benoît Guichard offre aux scénaristes des outils qui l'inciteront à aller au « cœur de l'histoire », un élément essentiel de l'écriture cinématographique. Son atelier est constitué d'exercices qui permettent de trouver un ancrage émotif

aux histoires à raconter, en faisant travailler les auteurs sur des souvenirs personnels.

En documentaire, Michel Langlois adopte la même démarche. Pour lui, « le scénariste doit s'impliquer de façon émotive dans le sujet qu'il veut traiter, même s'il met en scène des personnages qui sont loin de sa réalité de tous les jours. »

Bref, des genres et des supports différents, mais une constante : l'expertise est transmise par des professionnels de l'industrie, l'apprentissage de la scénarisation se fait de manière concrète. Au fil des ans, l'Institut a modifié sa formule, ses programmes, fait appel à de nouvelles compétences, mais son approche est restée la même. C'est ce qui fait la force et l'originalité de l'INIS.

ÉCRIRE, RÉCRIRE...

Un élément essentiel de la formation : faire lire ses textes par les autres. Sans cesse, les scénaristes soumettent ce qu'ils écrivent au jugement de leurs collègues – et pas seulement du formateur. L'objectif : permettre à l'auteur d'avoir un certain recul, afin de pouvoir retravailler la matière première de son inspiration.

D'entrée de jeu, Janette Bertrand explique aux scénaristes « qu'écrire, c'est réécrire ». Tout comme en cinéma et en documentaire,

les scénaristes de télévision discutent entre eux des textes des uns et des autres, dans le but de les améliorer.

« Il est important de prendre une distance par rapport à ce qu'on écrit, explique Benoît Guichard. Il est important de ne pas considérer le premier jet comme génial. Il faut apprendre également que le jugement des autres n'est pas nécessairement "castrateur", qu'il peut et doit être constructif. »



© PHOTO STÉPHANE NAMMAN

Monique Simard, productrice chez Virage et formatrice en documentaire

DOCUMENTAIRE

Le comité pédagogique de la session Hiver 2007 était formé de

- Michel Langlois (scénariste et réalisateur, *Le Fil cassé*), coresponsable du profil Scénariste-réalisateur;
- Patricio Henriquez (réalisateur, *Le Côté obscur de la Dame Blanche*), coresponsable du profil Scénariste-réalisateur;
- Josette D. Normandeau (productrice, *Idéacom*), responsable du profil Producteur.

Directrice : Colette Loumède (productrice, *Le Peuple invisible*)

Coordonnatrice : Marie-Josée Deblois.

La prochaine session démarre en janvier 2008.

Durée 5 mois, de la mi-janvier à la mi-juin 2008

- Profils Scénariste-réalisateur, Producteur

- Frais de formation 3 500\$

Date limite d'inscription mercredi 31 octobre 2007, à 17 h

TÉLÉVISION

Le comité pédagogique de la session Hiver 2007 était formé de

- Janette Bertrand, responsable du profil Auteur;
- Martin Thibault (réalisateur, *La Promesse*), responsable du profil Réalisateur;
- Sylvie Tremblay (productrice, *Kif-Kif, Ramdam*), responsable du profil Producteur.

Directeur : André Monette (producteur, Les Productions André Monette)

Coordonnatrice : Hélène Lacoste.

La prochaine session démarre en février 2008.

Durée 5 mois, de février à juin 2008

- Profils Auteur, Réalisateur, Producteur

- Frais de formation 3 500\$

Date limite d'inscription mercredi 7 novembre 2007, à 17 h

« D'ailleurs, explique Janette Bertrand, au moment de leur évaluation, ce sont les étudiants eux-mêmes qui déterminent leurs forces et leurs faiblesses en terme d'écriture. »

Cet aspect essentiel de la « méthode » INIS remplit un autre objectif : développer des outils analytiques. Comme l'explique Benoît Guichard : « En tant qu'auteur, on est appelé régulièrement à commenter les projets d'autres scénaristes. Les producteurs, les organismes des financements engagent des auteurs pour analyser les textes qu'on leur soumet ou pour conseiller des scénaristes sur un projet précis. Il est donc important d'apprendre à "lire" un texte, et à préparer des analyses qui tiennent la route. »



© PHOTO ROBERT ETCHEVERRY

Janette Bertrand, auteure et formatrice en télévision

NOUVEAUX MÉDIAS, NOUVEAUX MÉTIERS ?

Dans le domaine des médias interactifs, cette réflexion sur le scénario est-elle pertinente ? Le concepteur Éric Chartrand – qui a aussi travaillé en scénarisation « traditionnelle » – admet d'emblée que l'écriture de jeux interactifs n'a pas atteint le niveau de maturité du cinéma ou de la télévision, parce que la participation de scénaristes est récente.

« Cette industrie fait appel à deux types de scénarisation, dit-il. L'interactivité et la "narrativité". Les créateurs qui inventent la mécanique de jeu ne sont pas nécessairement les mêmes qui développent le scénario dans le but de communiquer une émotion au joueur. »

Jusqu'à maintenant, l'industrie a surtout fait appel à des spécialistes de l'interactivité. Mais on a aussi besoin de scénaristes pour construire des personnages cohérents évoluant dans un monde crédible. Dans tel contexte, les outils développés par les médias traditionnels deviennent très utiles pour les concepteurs de jeux.

L'INIS ET LE MÉTIER DE SCÉNARISTE

Y a-t-il de la place dans ce secteur pour les scénaristes de cinéma et de télévision ?

Oui, selon Éric Chartrand. Non seulement pour les jeux, mais aussi pour l'écriture interactive en général.

Ce qui tient les scénaristes « traditionnels » à l'écart de cette industrie ? La barrière de la technologie...

« Un faux problème », selon Éric Chartrand. « Devenir scénariste spécialisé en "narrativité" n'exige pas une formation de programmeur ou de game designer. »

Toutes proportions gardées, la situation de cette industrie ressemble à celle de la télévision, au moment de sa création.



Michel Langlois, scénariste, réalisateur et formateur

Rapidement, on s'est rendu compte qu'on devait offrir autre chose au public que des reportages ou des matchs de hockey. On a donc fait appel à des spécialistes de l'écriture (romanciers et dramaturges) qui ne connaissaient rien de la technologie télévisuelle, ce qui ne les a pas empêchés de s'imposer rapidement auprès des téléspectateurs.

À l'INIS même, des passerelles sont établies entre les médias

ÉCRITURE DE LONG MÉTRAGE

Le comité pédagogique est formé de

- Pierre Billon (auteur et scénariste, *Séraphin : Un homme et son péché*, Nouvelle-France) et responsable du profil Scénariste du programme Cinéma;
- Mario Bolduc (auteur et scénariste, *Le dernier tunnel*, *Cachemire*, *Tsiganes*);
- Malcolm Clarke (scénariste, *Jesse Owens*, *Prisoner of Paradise*, *Surviving Salvation*);
- Michel Langlois (réalisateur et scénariste, *Lettre à mon père*, *Cap-Tourmente*, *Le Fil cassé*), coresponsable du profil Scénariste-réalisateur du programme documentaire;
- Yvon Rivard (auteur et conseiller à la scénarisation, *Le Siècle de Jeanne*, *Les Silences du corbeau*).

Directrice : Francine Forest (productrice, Vivavision)

Coordonnatrice : Marie-Claude Bhérier.

La prochaine session démarre en septembre 2008.

Durée 10 mois, de septembre 2008 à juin 2009

- Profil Scénariste

- Frais de formation 5 000\$

Date limite d'inscription mercredi 14 mai 2008, à 17 h

CINÉMA

Le comité pédagogique est formé de

- Pierre Billon (scénariste, *Séraphin : Un homme et son péché*, Nouvelle-France), responsable du profil Scénariste;
 - Richard Jutras (réalisateur, *La Belle empoisonneuse*, *Hit and Run*), responsable du profil Réalisateur;
 - Jacques Blain (producteur et développement des affaires, Cirrus Communications), responsable du profil Producteur.
- Directrice : Ginette Petit (productrice, Les Films Outsiders).
Coordonnatrice : Hélène Lacoste

La prochaine session démarre en août 2008.

Durée 5 mois, de août à décembre 2008

- Profils Scénariste, Réalisateur, Producteur

- Frais de formation 3 500\$

Date limite d'inscription mercredi 5 mars 2008, à 17 h

interactifs, le cinéma et la télévision. Une fois enlevées les définitions qui « font peur », comme le mentionne Michel Langlois, il devient évident que ces trois supports d'expression peuvent s'enrichir les uns les autres.

LE CANDIDAT IDÉAL

D'où viennent les étudiants de l'INIS ? Des universités et autres écoles de cinéma, comme on a tendance à le croire ? Selon Jean Hamel, plusieurs candidats ont suivi cette filière, mais le parcours des étudiants est très varié.

« Les candidats aux différents programmes travaillent déjà dans l'industrie ou dans une industrie connexe. » La moyenne d'âge des étudiants : environ 30 ans.

Janette Bertrand a rassemblé autour d'elle des auteurs qui viennent de la publicité et du journalisme. Des comédiens sont également attirés par l'INIS. Des gens qui ont déjà écrit, et pour qui l'écriture télévisuelle s'ajoute à d'autres champs d'activités.

Une chose est sûre : au fil des ans, l'INIS a su s'adapter. Le programme Écriture de long métrage, par exemple, s'adresse à des auteurs qui veulent développer ou perfectionner des compétences spécifiques à l'écriture d'un long métrage de fiction. Tout au long de leur parcours, ces étudiants sont encadrés individuellement par des scénaristes professionnels.

Autre aspect à souligner : les auteurs établis, qui œuvrent déjà dans le milieu, peuvent tirer profit des programmes offerts. Les cours et ateliers permettent à ces scénaristes « d'essayer » autre chose. L'INIS fait également office de révélateur, comme l'explique Benoît Guichard : « Des candidats d'abord attirés par le documentaire ont découvert que la fiction les intéressait davantage et qu'ils avaient plus de facilité à s'y exprimer. »



Benoit Guichard, scénariste et formateur en cinéma

© PHOTO SÉBASTIEN RAYMOND

MÉDIAS INTERACTIFS

Le comité pédagogique de la session Automne 2007 est formé de

- Jérémie Bernard (Emerging Playgrounds), coresponsable du profil Scénariste interactif (Casual Game);
 - Éric Chartrand (Lead Game Designer, Electronic Arts Montréal), coresponsable du profil Scénariste interactif (Game Design);
 - Marc Roberge, (scénariste, CRÉO), coresponsable du profil Scénariste interactif (scénarisation interactive);
 - Marie-Claude Trépanier (scénariste et consultante en scénarisation), coresponsable du profil Scénariste interactif (scénarisation traditionnelle);
 - Hélène Archambault (directrice de projet, Nurun), coresponsable du profil Producteur (Réalisation);
 - Marie Paquet (conseillère commercialisation Web, Fédération des caisses Desjardins), coresponsable du profil Producteur (Production).
- Directrice : Véronique Marino (consultante en stratégies interactives).
Coordonnateur : Samuel Escobar

Les prochaines sessions démarrent en février et en août 2008.

Durée 5 mois, session Hiver 2008, de février à juin 2008

Durée 5 mois, session Automne 2008, de août à décembre 2008

- Profils Scénariste interactif, Producteur

- Frais de formation 3 500 \$

Dates limites d'inscription

- Session Hiver 2008 mercredi 14 novembre 2007, à 17 h
- Session Automne 2008 mercredi 14 mai 2008, à 17 h



© PHOTO JEAN-FRANÇOIS GAUPEAU

Éric Chartrand, Lead Game Designer chez Electronics Arts Montréal et formateur en médias interactifs

L'INIS est l'endroit idéal pour une telle « réorientation », selon Janette Bertrand. D'autant plus que l'Institut permet d'avoir accès à un formidable réseau de contacts. Les télédiffuseurs, par exemple, se rendent bien compte que l'INIS fait de la relève pour eux, d'où leur empressement à appuyer ses différents programmes. C'est aussi le cas pour les diplômés du programme Médias interactifs qui sont recrutés par des entreprises œuvrant dans la production de sites Web, de jeux vidéo ou de publicités interactives.

Bref, l'INIS s'intéresse à la scénarisation de plusieurs manières et vise divers types d'étudiants. L'univers de la production évolue sans cesse – de nouveaux outils, de nouvelles pratiques. Pour cette raison, l'INIS innove en ajustant ses programmes aux besoins de ses étudiants, issus de milieux professionnels de plus en plus variés.

Un centre de formation, bien sûr, mais aussi un lieu de perfectionnement et de « ressourcement ». ¶

www.inis.qc.ca ; info@inis.qc.ca ; tél. : 514 285-INIS

invitation _ invitation _ invitation _ invitation

COURS ÉCRIRE TON COURT

Lecture publique des scénarios finalistes du concours
dirigée et animée par Frédéric Desager

Société des arts technologiques (SAT),
1195, boul. St-Laurent
le 19 octobre 2007 à 13 h.
Entrée libre.

Suivra un 5 à 7 offert par CHRISTAL FILMS pour la remise des prix suivants :

- **Grand prix**
Un investissement à la production de de 55 000 \$ de la SODEC
+ 2 000 \$ de la pellicule cinématographique KODAK
+ 4 000 \$ en services postproduction de Vision Globale
+ 3 500 \$ en création pour le générique d'ouverture et de fermeture du film par Dulude Design
+ une licence de diffusion de TÉLÉ-QUÉBEC
+ le Prix de l'écriture cinématographique de 5 000 \$ du CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC.
- **Mention spéciale SARTEC 1 000 \$**
Pour le meilleur scénario de langue française
- **CBC/WGC Prize for the Best English Script de 1 000 \$**
- **Prix coup de cœur LOCATIONS MICHEL TRUDEL de 1 000 \$**
décerné par le public

Les finalistes sont...

Les scénaristes et projets retenus par le comité de présélection, composé de Louise Pelletier (SARTEC), Isabelle Harvey (Télé-Québec) et Mahalia Verna (CBC Television), sont :

- **Philippe-David Gagné** — *Collages*.
Consultante : Geneviève Lefebvre
- **Kim Bubbs** — *The Committee*. Consultante : Tara Johns
- **Caroline Bâcle** — *La mémoire Dupont*.
Consultante : Joanne Arseneau
- **Alexis Fortier Gauthier** — *L'oubli*. Consultant : Marc Robitaille
- **Lisa Lê** — *Photo Maton*. Consultant : Pierre-Yves Bernard
- **Daniel Schachter** — *Three Mothers*.
Consultant : Arto Paragamian
- **Benoit Desjardins** — *Welcome Yankee !*
Consultant : Normand Canac-Marquis

Écrire en irlandais

PAR MARIO BOLDOC

Et non pas en « gaélique », comme on s'est empressé de me le dire à mon arrivée à Galway, pour participer à la conférence *Writing for the Screen in Irish* ! J'y étais invité par The Irish Playwrights and Screenwriters Guild, qui fait partie (avec la SARTEC) de l'International Association of Writers' Guilds (IAWG). Le gaélique, c'est un groupe de « parlers celtiques », dont est issue la langue irlandaise – mais aussi le gallois et l'écossais. La conférence s'est donc déroulée en irlandais, avec traduction simultanée en anglais !

Rappel historique : à partir du 17^e siècle, à cause des mesures répressives imposées par les Anglais, l'irlandais a été relégué au statut de langue folklorique, parlée surtout par les paysans. Une langue ignorée et négligée par les élites politiques et intellectuelles. Les grands écrivains irlandais (James Joyce et autres) ont utilisé l'anglais pour écrire leurs œuvres et se faire connaître à travers le monde.

Pour la première fois, l'intégration des minorités – un sujet bien connu au Québec ! – suscite débats et prises de position. Selon plusieurs observateurs, une nouvelle société irlandaise, plus cosmopolite, est en train de naître...

Depuis plusieurs années, des efforts ont été faits pour revitaliser cette langue autrefois désavouée : on l'enseigne à l'école, par exemple. Et l'irlandais est maintenant la « première » langue officielle du pays.

Ces initiatives se poursuivent dans une Irlande transformée. Après avoir été le parent pauvre de l'Europe, ce pays est devenu l'un des plus prospères de l'Union européenne.

Alors qu'autrefois les Irlandais émigraient en masse – la population était de huit millions en 1845, comparée à près de six millions aujourd'hui, incluant l'Irlande du Nord –, l'Irlande est maintenant devenu un pays d'immigration. Des nouveaux arrivants issus d'Europe de l'Est, notamment, à la suite de l'élargissement de l'Union.

Pour la première fois, l'intégration des minorités – un sujet bien connu au Québec ! – suscite débats et prises de position. Selon plusieurs observateurs, une nouvelle société irlandaise, plus cosmopolite, est en train de naître...

Et la langue irlandaise, dans tout ça ?

Parmi les récentes initiatives pour redonner à cet idiome la place qui lui revient : la production de films et d'émissions de télévision en irlandais. Le premier long métrage date de 1979, trois ou quatre sont produits chaque année. Une chaîne télévisée diffuse des émissions dans cette langue, dont un téléroman qui emploie plusieurs auteurs.

Encourager l'écriture d'œuvres en irlandais, trouver du financement pour ces projets, rejoindre le public, voilà autant de défis que tente de relever cette jeune industrie.

Un problème récurrent des auteurs irlandais : la faiblesse des cachets, qui ne représentent que 50 % de ceux payés aux auteurs écrivant en anglais. Une situation causée par le budget réduit octroyé à la chaîne en irlandais. Résultat : plusieurs auteurs se tournent vers la production anglophone, dont les revenus sont plus attrayants.

La solution à ce problème passe par l'obtention de crédits plus élevés de la part des gouvernements concernés, mais aussi par une augmentation des revenus publicitaires. Malheureusement, ceux-ci semblent être en baisse en Irlande.

Dans le domaine du cinéma, la situation est difficile également. L'Irlande dépend de la bonne santé économique de la Grande-Bretagne, son partenaire traditionnel en coproduction. Si les Britanniques éprouvent des difficultés de financement, les Irlandais en subissent les contrecoups. De plus en plus, les producteurs irlandais tentent de trouver d'autres partenaires, en allant voir du côté de l'Allemagne, par exemple.

Bref, une situation difficile pour les auteurs irlandais, qui doivent convaincre leurs auditoires – et les organismes de financement – non seulement de la pertinence d'écrire en langue irlandaise, mais aussi d'attribuer à ce type de productions des budgets adéquats.

Malgré certains problèmes communs, la situation de la production en langue irlandaise est différente de celle de la production francophone au Québec.

La grande majorité des gens qui parlent irlandais s'expriment également en anglais, il ne s'agit donc pas d'un public « captif » ou gagné d'avance à la langue irlandaise, comme c'est le cas au Québec où les téléspectateurs considèrent le français comme la « langue d'usage » de leur télé.

Les problèmes vécus par les auteurs qui écrivent en irlandais s'apparentent davantage à ceux des francophones d'Ontario ou des Maritimes, qui cherchent à faire entendre leur voix au milieu d'une société majoritairement anglophone. ¶

À l'agenda

35^e Festival du nouveau cinéma

du 10 au 21 octobre 2007
www.nouveaucinema.ca

Cours écrire ton court

19 octobre 2007, 13 h
SAT, 1195, boul. Saint-Laurent
Lecture des 7 scénarios finalistes,
dirigée et animée par Frédéric Desager

4^e Sommet International du jeu à Montréal (SIJM)

27-28 novembre 2007
Palais des congrès de Montréal
Pour plus d'information
T : 514 848-7177 ou 1 866 848-7177 (Canada/États-Unis)
info@sommetjeumontreal.com / www.sijm.ca

Rendez-vous du cinéma québécois

MONTRÉAL

du 14 au 24 février 2008
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION D'UN FILM : 19 octobre 2007
www.rvcq.com

10^{es} Rencontres internationales du documentaire de Montréal

Du 8 au 18 novembre 2007
info@ridm.qc.ca
www.ridm.qc.ca

26^e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda
du 27 octobre au 1^{er} novembre 2007
www.festivalcinema.ca

12^e Édition de Regard sur le court métrage

AU SAGUENAY
du 12 au 16 mars 2008
www.caravane.tv

Hot Docs

du 17 au 27 avril 2008
Toronto
Le forum documentaire de Toronto : dates à confirmer
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN PROJET : dates à confirmer
DATE LIMITE POUR LES SIÈGES D'OBSERVATEURS :
dates à confirmer
www.hotdocs.ca

INSCRIVEZ VOS CRÉDITS ?

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante : www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au 514 526-9196 ou information@sartec.qc.ca

Projets acceptés

Fonds Harold Greenberg

Deux premières rondes de financement – Année 2006-2007

Volet – Aide à la prise d'option

- *Cendres de cailloux*, roman de Daniel Danis. Scénaristes : Francis Leclerc, Daniel Danis. Réalisateur : Francis Leclerc
- *Amos Daragon*, romans jeunesse de Bryan Perro
- *Otis / Never Judge a Book by its Cover*, pièce de théâtre de Seymour Blicher. Scénariste : Gilles Desjardins. Réalisateur : George Mihalka

Volet – Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *Une belle mort*, Adapté du roman éponyme de Gil Courtemanche. Scénaristes : Gil Courtemanche, Léa Pool. Réalisatrice : Léa Pool
- *L'île aux dauphins*. Scénariste : Marthe Pelletier. Réalisateur : Philippe Calderon
- *Hamlet – Le Malécite*. Scénariste : Louis Hamelin. Réalisateur : Yves Sioui-Durand
- *La plus belle chose du monde*. Scénariste, réalisateur : Fernand Dansereau
- *Radio-Vérité*. Scénariste : Jean-Jacques Pelletier. Réalisateur : Sylvain Roy

Volet – Aide à la production d'émission dramatique pour la jeunesse

- *Une grenade avec ça ? cycle VI*. Écrite par Martin Doyon, Jean Pelletier et Sylvain Ratté, réalisée par Martine Boyer et est produite par Zone3.
- *Stan Académie*. Écrite par Alex Veilleux et Vincent Bolduc, réalisée par Simon Barette.

Volet – Aide à la production de long métrage de fiction

- *C'est pas moi, je le jure !*. Adaptation du roman éponyme de Bruno Hébert. Comédie dramatique écrite et réalisée par Philippe Falardeau.
- *Dédé à travers les brumes*. Film musical basé sur la vie du chanteur André Fortin, écrit et réalisé par Jean-Philippe Duval.
- *Un été sans point ni coup sûr*. Scénario écrit par Marc Robitaille qui adapte ici son roman éponyme, réalisé par Francis Leclerc.
- *Grande Ourse, La clé des possibles*. Scénarisé par Frédéric Ouellet et réalisé par Patrice Sauvé.
- *Il faut prendre le taureau par les contes*. Conte féerique scénarisé par Fred Pellerin et réalisé par Luc Picard.
- *Ma mère est chez le coiffeur*. Scénarisé par Isabelle Hébert, réalisé par Léa Pool.
- *Y sont où nos bateaux ?* Adaptation de la pièce de théâtre de Martin Thibaudeau qui signe également le scénario. Réalisé par Fabrice Barrilliet, Nicolas Bolduc, Julien Knafo et Marie-Hélène Panisset.

(source : Le Fonds Harold Greenberg)

TÉLÉFILM CANADA

Fonds du long métrage du Canada

Année 2007-2008

**Programme d'aide à l'écriture de scénarios
Du synopsis au scène-à-scène**

Pascal Boutroy
 Alexandre Chartrand
 John Chua
 Stéphane Hogue
 Diane Gagnon
 Martin Girard
 Julien Knafo et Geneviève Simard
 Micheline Lantôt
 Stéphane Lapointe
 Philippe Lesage
 Martine Pagé
 Andrée Pelletier et Guy Dufaux
 Frédéric Pelletier
 Nathalie Saint-Pierre
 Pierre Sidaoui et Michel St-Onge

**Du scène-à-scène à la première version
dialoguée**

Sébastien Rose, *Avant que mon cœur bascule*
 Jean Châteauevert, *Les étrangers*
 Dany Michaud, *Maria*
 Johanne Prigent, *Les saltimbanques*

**Programme d'aide aux longs métrages
indépendants à petit budget**

- *Derrière moi*, écrit et réalisé par Rafaël Ouellet
- *Le pharmacien*, écrit par Inderjeet Randhawa et réalisé par Chester Sit
- *Suzie*, écrit et réalisé par Micheline Lantôt
- *Elle veut le chaos*, écrit et réalisé par Denis Côté
- *Némésis*, écrit et réalisé par André Forcier
- *À l'Ouest de Pluton*, écrit et réalisé par Henry Bernadet et Myriam Verreault
- *The Animist*, écrit par Mark Krupa et réalisé par Alexandre Franchi

www.telefilm.gc.ca
 (source TÉLÉFILM)

SODEC**Aide aux jeunes créateurs**

Aide à la scénarisation –
 investissement
 du 1^{er} octobre 2006 au 31 mars 2007

AIATA Productions inc., *Les nonnes*
 Karine Bédard, *Hérédité*
 Pierre Boulanger, *Courte paille*
 Tracey Deer, *Crée éducation*
 Gaël D'Ynglemare, *L'enlèvement*
 Thomas Fennerio, *Washed in blue*
 Films By-Pass (Les), *Naissances*
 Films Camera Oscura (Les), *Roche, papier, ciseaux*
 Vali Fugulin, *Centre d'achat 2000*
 Thierry Gendron, *Vagues de violence*
 Maryse Legagneur, *Une odeur rouge comme le miel*
 Caroline Mailloux, *La tombe*
 Eduardo Menz, *In the Waters of Lethe*
 Stefan Miljevic, *Félix*
 Nitrofilms, *Farrell*
 Nitrofilms, Stephen Faulkner, *J'men vas revendre*
 Œil Métal Film inc., *Never mind the Ummah... Here's the Taqwacores*
 Renaud Plante, *An Injury to One*
 Production Pax, *Goddess of Dance/ Déesse de la danse*
 Productions Sure Shot inc. (Les), *Kinder Vanya Rose, Wharton/Montrealers, The Mathieu Roy, La mine*
 Tortuga Films inc., *Le cycle durable*
 Karyne Tremblay, *L'éléphant blanc*
 Uberdo Films S.A., *La petite Havane*

www.jeunescreateurs.qc.ca
 info_jeunescreateurs@sodec.gouv.qc.ca

(source SODEXPRESS)

■ Tous les mots du 7^e art

Critique de cinéma depuis près de trente ans, André Roy a recensé pendant 15 ans tous les termes reliés à la technique, à l'industrie, à l'histoire et à la culture cinématographiques, offrant au lecteur la définition de plus de 4 500 mots, ainsi qu'un précieux glossaire anglais-français. Un ouvrage de référence, unique en son genre.

Dictionnaire général du cinéma.

Du cinématographe à Internet.

Art • Technique • Industrie.

Par André Roy, Éditions Fides, 536 pages.

■ Histoires du 7^e art

Viens de paraître, *Chartrand, cinéaste*. Un ouvrage dans lequel notre collègue Alain Chartrand apporte sa vision personnelle à l'histoire officielle du cinéma québécois, partage ses réflexions sur la création cinématographique et télévisuelle, ses souvenirs et sa passion du métier.

Chartrand, cinéaste.

Par Alain Chartrand. Préface de Luc Picard.

Éditions Stanké, 352 pages.

À vos claviers!**SODEC****Programme d'aide
aux jeunes créateurs**

Aide à la scénarisation

Dépôt – lundi 5 novembre 2007

tél.: 514 841-2200

ou 1 800 363-0401

télec.: 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Cédric Audet, Émile Coderre, Léon Dewine, Jean Guillaume, Guy Parent, Bertrand Petit, Gema Sanchez, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

FINANCEMENT

FONDS PUBLIC

■ TÉLÉFILM Canada – 2007-2008

FONDS DU LONG MÉTRAGE DU CANADA

Programmes de développement,
de production et de mise en marché
13 novembre 2007 et 24 mars 2008 – Production
4 février et 18 août 2008 – Projets de
développement
personne-ressource : Isabelle Picard

Programme d'aide aux longs métrages
indépendant à petit budget
Dépôt : 28 avril 2008

Programme d'aide à l'écriture de scénario
Dépôt : 5 mai 2008
personne-ressource : Brigitte Dupré

■ SODEC – Dates de dépôt des projets 2007-2008

SCÉNARISATION

Aide à la scénarisation – jeunes créateurs
Dépôt : lundi 5 novembre 2007

PRODUCTION

Longs métrages de fiction –
secteur indépendant (volet 1.2)
Dépôt : vendredi 19 octobre 2007

Courts métrages de fiction (volet 2)
Dépôt : vendredi 5 octobre 2007

NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (juillet 2007), nous comptons
les nouveaux membres suivants :

| | | |
|-----------------------|---------------------|-------------------------|
| Jean ALLARD | Salomé CORBO | Dominique PAQUET |
| Sylvie BEAUDIN | VIOLETTE DANEAU | Ginette PETIT |
| Éric BOUCHARD | Stéphan DUBÉ | Serge POSTIGO |
| Jacques E. BOUCHARD | ÉRIC DUPUIS | Simon POULIN |
| Frédéric BARBUSCI | Nicolas GAUTHIER | Hélène QUESNEL |
| François BELLEFEUILLE | Louis HAMELIN | Olivier REICHENBACH |
| Nathalie BISSONNETTE | JOLLE HÉBERT | Alexandre RIENDEAU |
| Frédéric BLANCHETTE | Jean-Thomas JOBIN | Nathalie ROY |
| Éric BOUCHARD | Jon KALINA | Michel TRUDEAU |
| Nicole BROSSARD | Christiane LABELLE | Séric TURCOT |
| Michel BROUILLETTE | Francine LAURENDEAU | Marc-Olivier VALIQUETTE |
| Julie CARON | Éric LEMIEUX | Christian VIAU |
| Bernard CHASSÉ | François MARANDA | Mike WARD |
| Mira CLICHE | Pascal MAILLOUX | |

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !

Vous avez un projet en télévision ou en cinéma qui entre en production ? Vous connaissez la maison de production, le ou les numéros de contrats SARTEC et la date du premier jour de tournage ? Vous pouvez nous en informer par courriel à l'adresse suivante : budgets@sartec.qc.ca. Cette information nous permettra de réclamer le budget de production et de vérifier si un cachet de production vous est dû.

Merci de votre précieuse collaboration !

FORMATION CONTINUE POUR LES MEMBRES DE LA SARTEC

ÉCRITURE HUMORISTIQUE POUR LA TÉLÉVISION

Dans cet atelier, deux auteurs à succès François Avard et Benoît Pelletier, également professeurs à l'École nationale de l'humour, brossent un portrait de l'humour à la télévision, présentent les règles scénaristiques propres à ce genre et dévoilent leur méthode de travail.

Cette formation laboratoire a pour but d'offrir aux scénaristes des éléments de réflexion sur leurs propres schèmes de pensée en plus d'inviter les participants à explorer d'autres démarches créatives.

- Durée de l'atelier : 16 heures • Nombre de places : 15 participants •
- Date et horaire : Hiver 2008 • Lieu : Montréal • Inscription : 50 \$
- FORMATEURS : François Avard et Benoît Pelletier

Hâtez-vous de vous inscrire ! Il reste encore quelques places.

Cet atelier est donné en collaboration avec l'École nationale de l'humour.

Pour plus d'information : contactez Line Nadeau, coordonnatrice au développement professionnel, au 514 509-6046 ou linenadeau.coordination@videotron.ca

Petite annonce

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE / BORD DE MER / SITE NATUREL D'EXCEPTION

Tarifs très spéciaux de basse saison (entre sept. et juin), Île du Havre-aux-Maisons, Îles de la Madeleine, grande maison avec la mer des trois côtés, tables de travail, bibliothèque, Internet, accueil chaleureux à l'aéroport ou au port, tout confort (4 étoiles) calme et lumière.

www.aupieddelabutteronde.com

Au plaisir de vous y accueillir en toutes saisons et d'aller vous chercher au port ou à l'aéroport !

Votre collègue et amie, Nicole Gravel (514 279-9165)

Réglementer les grands groupes et l'Internet

Pour assurer la diversité des voix en radiodiffusion, cinq associations demandent au CRTC de jouer un rôle plus actif.



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC



L'ADISQ, l'APFTQ, l'ARRQ, l'UDA et la SARTEC ont, le 20 septembre dernier à Gatineau, défendu devant le CRTC un mémoire conjoint préconisant un meilleur encadrement des pratiques des grands groupes afin de préserver la diversité des voix et l'accès aux lieux de diffusion. Les représentants des artistes, créateurs et producteurs du secteur audiovisuel ont rappelé que les notions de diversité des voix et de disponibilité du contenu national sont au cœur de notre système de radiodiffusion et que celui-ci se décline désormais sur de multiples plateformes, dont l'Internet. Dans ce contexte, ils ont réclamé que le CRTC adapte le cadre de réglementation et s'assure que les nouveaux lieux de diffusion contribuent au financement et à la transmission de nos contenus.

Afin d'éviter un système à deux vitesses, l'une réglementée (télévision, radio), et l'autre non tenue de respecter les objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion (Internet, téléphone portable...), les associations signataires ont recommandé que le CRTC délaisse l'approche sectorielle pour examiner et encadrer l'ensemble des activités des grands groupes en leur octroyant des licences de réseaux. Ce mécanisme réglementaire permettrait au Conseil d'observer réellement l'évolution des entreprises regroupées et d'orienter leur développement selon les principes de la Loi, plutôt qu'en fonction des seuls impératifs de rendement des actionnaires. Nous vous invitons à consulter le mémoire dans notre site Internet à www.sartec.qc.ca. ¶

Appel aux observations à l'égard du Rapport du Groupe de travail sur le FCT

CRTC – 2007-70

À la suite de l'avis public de radiodiffusion CRTC – 2007-70, la SARTEC et l'UDA ont récemment déposé un mémoire conjoint au secrétaire général du Conseil, Robert Morin, dans lequel, les deux associations mentionnent qu'elles trouvent fort étonnante l'ampleur des recommandations du Groupe de travail du CRTC sur le Fonds canadien de télévision et croient que la plupart d'entre elles sont inappropriées, certaines contradictoires alors que d'autres, en fait, s'appuient davantage sur des perceptions que sur une quelconque démonstration.

La SARTEC et l'UDA s'étonnent que le Groupe de travail suggère des modifications si importantes sur le financement de la télévision et des nouveaux médias après une simple consultation sans prise de notes et jugent de façon fort négative le rapport du Groupe de travail qui, hormis quelques recommandations, dont celle rendant obligatoire le versement mensuel des contributions des câblodistributeurs, ne mérite pas d'être retenu.

La SARTEC et l'UDA considèrent que le Groupe de travail improvise des solutions, en faisant fi de la multitude des enjeux et en semblant ne vouloir répondre qu'aux seules préoccupations de Shaw (sur la popularité des émissions nationales) ou de Quebecor (sur le financement des nouvelles plateformes) et rappellent que le Groupe de travail a omis de mentionner que bon nombre d'émissions nationales sont justement couronnées de grand succès et que l'adhésion à une logique purement commerciale risquerait de se faire au détriment des émissions prioritaires comme les émissions pour enfants, par exemple.

Le FCT permet d'assurer un financement à des émissions que les diffuseurs sont censés avoir du mal à financer et qui sont importantes pour le contenu national. Il n'a pas été créé pour financer nécessairement des produits commerciaux.

En mettant de l'avant le succès d'auditoire comme un facteur déterminant de financement continu, le Groupe de travail semble préférer subventionner des émissions populaires et rentables et non celles qui auraient besoin d'un coup de pouce pour voir le jour.

La SARTEC et l'UDA maintiennent que les fonds du FCT sont limités, ne suffisent pas à la demande pour les télédiffuseurs conventionnels et spécialisés, qui sont de loin, les plus grands contributeurs de contenu canadien original. Elles s'opposent à la cannibalisation du FCT par le soutien aux œuvres de nouveaux médias. Pour bien soutenir la création de contenu original de qualité sur les nouvelles plateformes, il faut créer un autre fonds dans lequel les fournisseurs de services Internet et de services mobiles investiraient une partie de leurs revenus.

Force est de constater que le Groupe de travail donne plus de pouvoir à ceux qui semblent les moins ardents défenseurs du contenu canadien, se prive de l'expertise du milieu qu'ont les producteurs et perpétue l'exclusion des artistes et créateurs. Suggérer que le FCT doit être redevable aux contributeurs privés est pour le moins offensant dans le contexte de l'élaboration de politiques publiques.

Le modèle de « partenariat public/privé » appliqué jusqu'à présent au FCT devrait donc être révisé et s'inspirer du Fonds du long métrage du Canada. Tout comme au FLMC, la création de deux groupes conseil, l'un francophone, l'autre anglophone, permettrait également de mieux refléter les différences entre les systèmes de radiodiffusion francophone et anglophone et de mieux cibler les interventions.

Enfin, la SARTEC et l'UDA croient que le Groupe de travail a outrepassé son mandat en tentant de définir des politiques culturelles plus vastes. **Nous vous invitons à lire la version intégrale du mémoire dans notre site Internet.** ¶

AVEC QUI SIGNER UN CONTRAT SARTEC

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

RADIO-CANADA
TÉLÉ-QUÉBEC
GROUPE TVA INC. (JPL ET JPL II)
OFFICE NATIONAL DU FILM
PRODUCTIONS CARREFOUR INC.
TVOntario
TV5
TQS-Point final

Producteurs de l'APFTQ

ACPAV
AETIOS PRODUCTIONS INC.
AMÉRIMAGE –SPECTRA
AMÉRIQUE FILMS INC.
APARTMENT 11 PRODUCTIONS
ARGUS FILMS INC.
AVANTI CINÉ-VIDÉO
B612 COMMUNICATIONS
BALIVERNA FILMS INC.
BAZO BAZO INC. (LES PRODUCTIONS)
BBR (2006) INC. (PRODUCTIONS)
BLUE STORM TÉLÉ INC.
BORÉAL FILMS INC. (LES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES)
B.U.B.B.L.E.S. TÉLÉVISION
CARPE DIEM FILM & TV INC.
CASABLANCA INC. (LES PRODUCTIONS)
CHAMELIN INC.
CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS)
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.
CINÉ-GROUPE
CINÉLANDE ET ASSOCIÉS INC.
CINÉMAGINAIRE INC.
CINÉ QUA NON MÉDIA
CINÉ QUA NON FILMS INTERNATIONAL INC.
CINÉ TÉLÉ ACTION
CIRRUS COMMUNICATIONS INC.
CITÉ-AMÉRIQUE (ALTAU TUTTI FRUTTI INC.)
CLAIRE OBSCURA INC. (LES PRODUCTIONS)
CLAP TV (CITÉ PRODUCTIONS)
CONSTELLATIONS 2001 INC.
COOP VIDÉO MONTRÉAL (PRODUCTIONS 23)
DIVERTISSEMENT COOKIE JAR INC. (CINAR)
DIVERTISSEMENT SUBSEQUENCE INC.
DUO PRODUCTIONS INC.
ECP INC. (GROUPE)
EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS)
ENCORE TÉLÉVISION
ÉQUINOXE INC. (LES PRODUCTIONS) (LYLA FILMS INC.)
ÉRÉZI (PRODUCTIONS)
EURÉKA! PRODUCTIONS INC.
FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (LA)
FAIR PLAY INC. (GROUPE) (GFP INC.)
FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA)
FILMS DE L'ISLE INC.
FILMS SPUTNIK (LES)
FILMS TRAFFIK INTERNATIONAL INC.
FORUM FILMS INC.
FVR MÉDIA INC.
GAÉA FILMS INC. (COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS)
GALAFILM INC. (A. GELBART QUÉBEC INC.)
GLACIALIS INC. (PRODUCTION)
GO FILMS INC.
GRAND NORD QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS)
GUILLEDOU INC. (LES PRODUCTIONS)

Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en trois catégories.

Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

HYPERZOOM INC. (PRODUCTIONS)
ICOTOP INC. (GROUPE)
I STUDIO CINÉMA TÉLÉVISION INC.
IDÉACOM INTERNATIONAL
INCENDO (PRODUCTIONS) (JB MÉDIA / 3868265 CANADA INC.)
INFORMATION FILMS INC.
JET FILMS INC.
JEU D'OMBRES INC. (PRODUCTIONS)
JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE TV)
KENYA INC. PRODUCTIONS
KIWI ANIMATION INC.
LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS)
LOCOMOTION INC. (GROUPE)
MACUMBA INTERNATIONAL INC.
MAG 2 (LES PRODUCTIONS) (PRODUCTIONS LUCITÉ INC.)
MATCH TV INC.
MAX FILMS INC.
MÉDIA PRINCIPIA INC.
MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS)
MELENNY PRODUCTIONS INC.
MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS INC.
MICRO_SCOPE INC.
MUSE (LES ENTERPRISES DIVERTISSEMENT)
NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS)
NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS)
NOVEM PRODUCTIONS INC.
ORBI-XXI PRODUCTIONS INC.
OSTAR (LES PRODUCTIONS)
PARK EX INC. (PRODUCTIONS)
PIXCOM INC. (PRODUCTIONS)
PLANÈTE BLEUE COMMUNICATION INC.
POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS)
PRAM QUÉBEC INC.
PRB MÉDIA INC. (ROCH BRUNETTE INC. PRODUCTIONS)
PRESSE TÉLÉ (LA)
PRODUCTION PRÉSENCE INC.
PRODUCTIONS 10^e ave (LES)
PRODUCTIONS J INC.
REMSTAR (PRODUCTIONS)
ROSE FILMS INC.
SARDINE INC. (PRODUCTIONS)
SCÉNO VISION INC.
SCREEN PEOPLE INC.
SHOOTFILMS INC. (LES PRODUCTIONS)
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION 2 INC.
SOGESTALT TÉLÉVISION QUÉBEC INC.
SOMA PUB INC.
SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS)
SPECTRA ANIMATION
SPHÈRE MÉDIA PLUS INC.
SWAN (COMMUNICATIONS)
TÉLÉFICTION INC.
TÉLÉ-GÉNIK INC. (LES PRODUCTIONS)
TÉLÉMISSION INFORMATION INC.
TÉLÉ-VISION (GROUPE)
THALIE INC. (LES PRODUCTIONS)

Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en mars 2001 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en mars 2003 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

TOTALE FICTION INC. (PRODUCTIONS)
TOUT ÉCRAN INC.
TRAIT D'UNION (LES PRODUCTIONS)
TRANSFILM INC.
TRINÔME-INTER INC.
TROISDEUXUN PRODUCTIONS INC.
UBERDO PRODUCTIONS
VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC.
VENDÔME TÉLÉVISION INC.
VENDREDI INC.
VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)
VERSEAU INTERNATIONAL INC.
VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS)
VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS)
VIRAGE (PRODUCTIONS)
VIVAVISION INC.
WIZZFILMS INC.
ZERO INC. (LES PRODUCTIONS)
ZINGARO INC. (FILMS)
ZONE3 INC.
ZOOFILMS INC.
ZULU FILMS INC.

Ex-membres de l'APFTQ Entente télévision (seulement)

ARICO FILM COMMUNICATION
A ZINAMÉ INTERNATIONAL INC.
CHARIOT COMMUNICATIONS INC.
CINÉPIX INC. (FILMS)
CINÉVENT INC.
CINÉVIDÉO INC.
J. BÉLIVEAU PRODUCTIONS INC.
KAOMAX (COMMUNICATIONS)
PUNCH ! INTERNATIONAL INC.

Entente télévision et cinéma

ADJACENT 2 ENTERTAINMENT INC.
AL DENTE (LES PRODUCTIONS)
ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC.
BLOOM FILMS 1998 INC.
DDI TÉLÉVISION INC.
FACTEUR 7
IMPEX INC. (LES PRODUCTIONS)
LANY (LES PRODUCTIONS)
MIMI FERNAND PRÉSENTENT INC.
NANOUK FILMS LTÉE
NÉO FILMS INC.
OCTANT VISION INC.
PAT TÉLÉPRODUCTIONS
PARTNERS MONTRÉAL
PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES)
PRISE XIII (PRODUCTIONS)
ROGER HÉROUX INC. (LES PRODUCTIONS)
SAGITTAIRE INC. (LE GROUPE)
SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC.
S.W.A.T. FILMS INC.
VITALMÉDIA INC.
VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC.